

Pharmimage est un pôle d'excellence régional de Pharmaco-imagerie, créé en 2008 à Dijon sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Économique associant les sociétés Oncodesign, NVH Medicinal et le Centre de Lutte Contre le Cancer Georges François Leclerc (CGFL). Son objectif est d'évaluer des biomarqueurs capables de permettre le suivi de l'efficacité des traitements et la sélection de molécules plus actives à l'aide des technologies d'imagerie médicales.

Le GIE assurait jusqu'à présent la gestion directe de la plateforme de recherche située sur le site d'implantation du cyclotron. Cette dernière est désormais prise en charge par le CGFL qui en assure l'exploitation sous sa propre responsabilité dans le cadre d'un contrat de sous-location des locaux. Cette modification dans l'organisation des activités implique le changement du titulaire de l'autorisation d'exercice de l'activité nucléaire et conduit Pharmimage à abroger l'autorisation dont il était titulaire. Le CGFL a de son côté effectué les démarches pour solliciter cette autorisation.

Un dossier de cessation d'activité a été déposé auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Les actions suivantes ont également été menées :

- Un contrôle de non-contamination a été réalisé, il ne montre aucune contamination résiduelle du site.
- Les déchets non radioactifs sont éliminés suivant la procédure de gestion des déchets en vigueur à Pharmimage.
- Les déchets radioactifs vont être éliminés par filière spécialisée, en conformité avec la procédure de gestion des déchets en vigueur à Pharmimage. L'ANDRA a donné son accord pour l'enlèvement des déchets radioactifs (planifié le 8 mars 2023) demande ANDRA listés ci-après :
  - Déchets solides incinérables.
  - Déchets liquides aqueux.
  - Déchets liquides (mélange aqueux et organique).